

## TÉMOIGNAGES

22 MAI 1951.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous allons commencer nos délibérations. Je vous remercie d'être venus aussi à bonne heure et en aussi grand nombre. J'en augure favorablement pour nos réunions.

L'honorable A. H. J. Lovink, ambassadeur des Pays-Bas, nous honore aujourd'hui de sa présence. Nous sommes heureux de l'accueillir et nous désirons qu'il se sente libre d'assister à n'importe laquelle de nos réunions.

Notre mandat, vous ne l'ignorez pas, est d'étudier le budget du ministère des Affaires extérieures. Nous nous y reporterons aujourd'hui dès notre première séance. En outre, nous avons avec nous l'honorable Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, qui, si je ne me trompe, adressera la parole. Il sera également à la disposition du Comité au cours de ses délibérations. Si vous le désirez, je vais dès maintenant demander à M. Pearson de nous présenter son exposé. La discussion pourra s'ensuivre. Monsieur Pearson, si vous voulez bien vous avancer... Allons-nous réserver le poste 84?...

L'hon. M. PEARSON: Monsieur le président, messieurs les membres du Comité, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de témoigner devant vous et de répondre à vos questions concernant les travaux du ministère que j'ai actuellement l'honneur de diriger et sa ligne de conduite. Cependant, monsieur le président, je n'ai préparé aucun mémoire. J'ai pensé répondre à votre désir et à celui des membres du Comité en faisant quelques remarques, en guise d'introduction, et en traitant ensuite des divers points au sujet desquels vous voudrez m'interroger. Je présume, monsieur le président, que le Comité procédera à peu près de la même façon que l'an dernier, façon qui m'a paru très heureuse. L'administration et les dépenses du ministère feront l'objet d'un examen attentif et nos hauts fonctionnaires seront heureux de vous expliquer le détail des dépenses. Inutile de vous dire que je suis à votre disposition, non seulement aujourd'hui, mais pour toute autre séance à laquelle vous désirez que j'assiste, surtout lorsqu'il s'agira de traiter des questions de politique gouvernementale dans le domaine extérieur: ce sont là en effet des questions qu'il ne serait ni opportun ni convenable que des fonctionnaires entreprennent de discuter.

En ce qui concerne l'administration et l'organisation du ministère, au pays comme à l'étranger, notre but, cette année plus encore que par le passé à cause des exigences particulières de la situation mondiale, a été de réduire les dépenses au strict minimum. Je crois que nous y avons réussi. Même si je puis un peu intéressé en la matière, je crois pouvoir l'affirmer. Vous vous en rendrez compte en consultant notre budget, et les renseignements supplémentaires qui sont à votre disposition vous en convaincront davantage. Nous avons réduit nos dépenses et notre personnel sans sacrifier pour cela, je l'espère, notre rendement. Je suis porté à croire que c'est là un fait digne de mention et dont nous nous glorifions, étant donné que le ministère des Affaires extérieures, à cause de circonstances auxquelles nous ne pouvons rien, doit étendre de plus en plus le domaine de son activité. Cela tient à la nature même des événements internationaux. Notre ministère est donc en pleine croissance et nos travaux se multiplient. De façon générale, les affaires internationales prennent de l'ampleur. Nous avons tout de même tenté, au cours des années passées, de faire face à la situation avec le même nombre d'employés ou en réduisant notre personnel. Nous comptons faire